

ARRÊTÉ DU MAIRE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SALEUX

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2212 et L.2213.1.

VU le Code de la Route et notamment ses articles R.411.8 et R 411-25 et suivants.

VU le Code Pénal et notamment l'article 131-13.

VU la demande présentée par Monsieur PIETERS Franck du service de l'eau et de l'assainissement d'Amiens Métropole pour les travaux de sécurisation du captage de Saleux par la pose de glissières, situé chemin de Dury (VC4) à Saleux.

CONSIDERANT qu'il convient, vue la dangerosité, de sécuriser le chemin de Dury (VC4).

CONSIDERANT qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité et la tranquillité de tous les usagers mais aussi les riverains.

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'entreprise ETGC/AXIMUM pourra intervenir chemin de Dury (VC4) pour procéder aux travaux de sécurisation du captage de Saleux. Cette intervention pourra se faire du lundi 13 octobre au vendredi 24 octobre 2025.

Article 2 : Afin de permettre à l'entreprise ETGC/AXIMUM d'intervenir et de travailler dans de bonnes conditions, la route étant barrée, le stationnement et la circulation de tout véhicule seront interdits du 13 au 24 octobre 2025 chemin de Dury (VC4) à SALEUX.

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché en mairie. Il le sera aussi sur le chantier mais à la charge de l'entreprise.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet, à compter de sa publication, d'un recours gracieux ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Amiens soit à compter de la réception de la lettre exprimant le rejet du recours gracieux ou soit à compter de l'expiration du délai de 2 mois après la formulation du recours gracieux. En effet, le silence garder de la commune pendant 2 mois équivaut à un rejet implicite de la demande.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Somme à Amiens.
- Monsieur PIETERS Franck – chef unité production eau - service de l'eau et de l'assainissement d'Amiens Métropole (f.pieters@amiens-metropole.com),
- Messieurs les policiers municipaux de Saleux.

Fait à Saleux, le 16 septembre 2025

L'Adjoint au Maire,
Rudy BERTRAND



- Affiché le 16 septembre 2025



